

pour augmenter les volumes de légumes locaux sur les rayons des magasins

août 2018

Personnes

- ❖ Delphine DA COSTA : animatrice technique maraîchage CIVAM Bio 09 et ERABLES 31
- ❖ Céline FEOUX-MILAN : stagiaire au GAB 65

Travail prévu

III. Rédaction d'une fiche pratique

A partir de ces deux exemples locaux, participer à la rédaction d'une fiche pratique Occitanie (collectif maraîchers du 65, BioloGers,...) à destination des magasins et des producteurs en se basant sur le guide déjà réalisé par les chargés d'approvisionnement Biocoops et le guide rédigé par Sud et Bio (1er semestre).

Constat

D'une part, suite aux réponses des financeurs, certains GAB n'ont pas obtenus de financement pour réaliser cette action et d'autre part l'association des BioloGers s'est dissoute, donc cette fiche pratique sera faite uniquement entre le CIVAM Bio 09, ERABLES 31 et le GAB 65.

Points pour un bon fonctionnement entre les acteurs

Le gérant du magasin :

- ★ **Contractualiser** avec chaque maraîcher sur la majorité des légumes achetés
- ★ Respecter les délais de paiements
- ★ Possibilité d'appliquer des marges plus faibles sur les légumes locaux

Le responsable du rayon légumes :

- ★ Connaître les légumes de son étal et être capable d'accompagner leur vente et de les valoriser : belle présentation du produit en rayon, bonne gestion des stocks, pas de reprise des invendus, mise en valeur des spécificités des légumes,...

Le maraîcher :

- ★ Etre clair sur les légumes, leurs volumes et leurs périodes de disponibilités pour le magasin
- ★ Calculer ses prix de revient pour définir ses prix de vente rémunérateurs
- ★ Respecter les demandes de bons de livraisons, conditionnement, étiquetage, délais des factures, ...
- ★ Participer aux animations proposées par le magasin pour rencontrer les consommateurs

Le gérant du magasin et le responsable du rayon légumes :

- ★ Prévoir un responsable de rayon dédié à la gestion des approvisionnements locaux, car cela prend du temps de gérer plusieurs fournisseurs et les différents stocks.
Il faut également du temps pour surveiller la qualité des produits et être constamment en relation avec tous les maraîchers.

- ★ **Bien préparer et animer une réunion annuelle de planification en fin d'année :**

- Présenter clairement les besoins du magasin : les volumes attendus par semaine et les attentes en matière de conditionnement, agréage, calibres, étiquetage, bons de livraison, factures,...
- Être au point des deux côtés sur ce qui doit obligatoirement figurer sur un bon de livraison et sur les étiquettes des produits car les exigences sont plus importantes avec les magasins Biocoops qu'au marché ou dans un magasin de producteur.
Faire un bilan et utiliser ce temps pour échanger sur des problèmes récurrents.
- réunir physiquement tous les maraîchers, qui peuvent alors se répartir les approvisionnements à effectuer

Bénéfices pour chacun :

- ⇒ pour le magasin : avoir des légumes frais, éviter les pertes et le sur-stockage
 - ⇒ pour le maraîcher : assuré d'écouler la production
- ★ un gérant qui délègue et fait confiance au responsable du rayon légumes

Le gérant du magasin et le maraîcher :

- ★ Travailler ensemble les prix d'achat et de vente

Le responsable du rayon légumes et le maraîcher :

- ★ organiser la logistique : jours et heures de passage des commandes et de livraisons
- ★ établir un rythme de livraison : un maraîcher donné livre toujours le même jour
- ★ établir une routine pour les commandes

Ex : mise à disposition chaque semaine d'un tableau (via mail ou sms ou dropbox ou excel sheet sur google) pour les disponibilités des maraîchers et les besoins/prix des magasins biocoops ...

- ★ s'organiser ensemble lors des pics de production pour écouler les légumes
- ★ si présence d'un collectif de maraîchers, les magasins doivent inciter les nouveaux maraîchers à le rejoindre et jouer le jeu en ne passant (quasiment) qu'auprès de ce groupement.

Pour tous :

- ★ communiquer
- dès que le producteur voit qu'il y a un souci sur la production, en informer le responsable rayon
 - si présence d'un collectif : un référent maraîcher communique au nom des maraîchers du collectif et le GAB du département organise une formation à la gestion des conflits et au travail en groupe.